

CÉ l'info

Les Ponts-de-Cé | Le magazine | Fév. 2024 #120

lespontsdece.fr



Un Relais emploi
pour les habitants

page 5

MA VILLE EN BREVES...

Festival « ça chauffe »,
une première aux Ponts-de-Cé

DANS MON QUARTIER

Le chemin des Grandes Maisons
de nouveau accessible

FIGURE

Pierre Dagorn, porte-parole
des clubs sportifs locaux

ma ville EN BREVES...



FESTIVAL « ÇA CHAUFFE », UNE PREMIÈRE AUX PONTS-DE-CÉ

Depuis une quinzaine d'années, les organisateurs (plusieurs compagnies ponts-de-céaises membres du S.A.A.S) du festival « ça chauffe » proposent une programmation de spectacles culturels au centre Jean-Carmet de Murs-Erigné. Pour la première fois, la ville des Ponts-de-Cé est associée à l'évènement et quatre spectacles théâtraux auront lieu au Théâtre des Dames.

Le festival aura lieu du 4 au 10 mars. Programme complet à retrouver sur : www.festival-chauffe.fr

BUDGET PARTICIPATIF, 3^{ÈME} ÉDITION



Le budget participatif revient pour sa 3^{ème} édition en 2024. Le principe reste identique aux années précédentes : si vous avez une idée pour les Ponts-de-Cé, rendez-vous sur le site <http://jeparticipe.lespontsdece.fr>.

Vous pouvez déposer votre idée entre le 1^{er} mars et le 31 mai. Il est également possible de remplir un formulaire papier à la mairie, au Trait d'Union, à la médiathèque et à la maison des associations.

Si votre idée est conforme au règlement (à retrouver sur le site), elle sera soumise au vote de la population pendant tout le

mois de septembre. Vous habitez, vous travaillez ou vous êtes scolarisé(e) aux Ponts-de-Cé ? Alors vous pouvez participer ! (à partir de 11 ans).

Les projets ayant obtenu le plus de votes dans la limite de l'enveloppe globale de 50 000 € seront réalisés dans les 2 ans.

Alors n'hésitez plus, à vos (bonnes) idées pour améliorer la Ville !

DES CRÉATIONS «MADE IN LES PONTS-DE-CÉ »

Isabel Éditions est une activité familiale, basée dans le quartier de Sorges qui propose des affiches vintage de villes et villages. Dans la collection, figurent aujourd'hui Les Ponts-de-Cé, Angers, Briollay, Cheffes, Chateaufort-sur-Sarthe... ainsi que des représentations du Var et du Morbihan. L'entreprise propose également de transformer des photos en œuvres d'art, que ce soient vos paysages favoris, vos vacances, des portraits.

Contact : www.isabel-editions.com
contact@isabel-editions.com
06 01 93 65 36.

UN DIMANCHE À RIVE D'ARTS #4

Deux fois par an, Rive d'Arts ouvre ses portes un dimanche pour que le public vienne à la rencontre des créateurs qui occupent les lieux.

C'est aussi l'occasion pour le service culturel d'organiser des rencontres, des spectacles et des animations ouvertes à tous. Un dimanche à Rive d'Arts : le 7 avril, rue Boutreux. Programme et horaires à découvrir prochainement sur les sites de la Ville et de Rive d'Arts.

STAGES AVEC L'ATELIER DE PANTHÉA

L'Atelier de Panthéa, 42 rue Charles-de-Gaulle propose des stages de manga pour les jeunes ponts-de-céais (27, 28 et 29 février, de 9 h 30 à 12 h 30 pour les enfants et de 14 h à 17 h pour les adolescents) et pour les adultes des stages d'enluminure le 1^{er} mars toute la journée et de calligraphie le 2 mars de 14 h à 18 h. A chaque fois, les participants repartent avec leurs créations. Contact : 06 74 72 41 00 <https://atelierdepanthea.com>

ZOOM SUR

TERRE DE JEUX 2024

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, PLUSIEURS COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLENENT DES DÉLÉGATIONS D'AUTRES VILLES POUR DÉCOUVRIR ET PRATIQUER DES SPORTS ÉMERGENTS.

Le 23 mars prochain, ce sera au tour de la ville des Ponts-de-Cé d'accueillir les représentants de plusieurs communes pour découvrir la pratique du floorball avec le club de l'AAEC et le service municipal enfance jeunesse. Cette matinée est ouverte à tous de 9h à 12h, salle Athlétis. Ces animations ont été initiées par les élus aux sports d'une dizaine de communes dans le cadre du label « Terre de jeux 2024 ».



LE NOUVEAU PRÉFET DU MAINE-ET-LOIRE SUR LE TERRAIN

A l'invitation du maire Jean-Paul Pavillon, le nouveau préfet de Maine-et-Loire, Philippe Chopin, accompagné du secrétaire général de la préfecture, ont passé plusieurs heures aux Ponts-de-Cé le 1^{er} février dernier.

Cette visite de terrain, dans plusieurs quartiers de la Ville, a permis au maire d'exposer les problèmes de sécurité, de logement, d'urbanisme, de friche industrielle et d'évoquer également les perspectives de développement économique et de transition écologique.



ART STAFF, LA PROCHAINE EXPOSITION À RIVE D'ARTS



Du 2 mars au 14 avril, Rive d'Arts ouvre ses portes à Art staff, une exposition qui va présenter 47 statues dérivées de la figure originale de Botero Pop créée par un artiste angevin. Cette figure sera revisitée en fonction des talents de nombreux artistes venus des quatre coins de la France (mosaïste, verrier d'art, porcelaine, calligraphie, vannier, graf, cuir, végétal...). Une approche originale qui va permettre de redécouvrir le botero pop sous des formes très variées. Vernissage le vendredi 1^{er} mars à 18 h 30. Exposition ouverte du mardi au dimanche de 14 h à 18 h, entrée libre.

LE CHIFFRE DU MOIS

1 402

C'est le nombre de candélabres qui ont été changés ces derniers mois sur le territoire communal. Les nouveaux candélabres sont tous équipés d'éclairage LED pour réduire la consommation énergétique, certains d'entre eux sont également équipés de détecteur de présence afin de se déclencher en cas de mouvement de personnes. Ce déploiement se fait dans le cadre du territoire intelligent initié par Angers Loire Métropole.

02 **MA VILLE EN BREVES...**

05 **GRAND ANGLE**



Un Relais emploi pour les habitants

10 **VIE MUNICIPALE**

12 **ENFANCE & JEUNESSE**



13 **DANS MON QUARTIER**

14 **VIE ASSOCIATIVE**

16 **FIGURE**



Pierre Dagorn, porte-parole
des clubs sportifs locaux

17 **TRIBUNE DES ÉLUS**

18 **MES RENDEZ-VOUS**

ÉDITO



Le grand angle de ce numéro de Cé l'info présente le Relais emploi qui se trouve dans les locaux du Trait d'Union-CCAS. Si l'emploi ne relève pas de la compétence de la Ville - c'est plutôt celle d'Angers Loire Métropole et de l'agence de développement économique ALDEV - c'est un sujet qui requiert néanmoins toute notre attention.

Certes, il existe actuellement moins de tension sur le marché du travail mais nous connaissons tous des personnes en recherche d'emploi ou de mobilité professionnelle. Notre mission est de créer les conditions d'un développement de l'emploi, soit en favorisant l'accueil d'entreprises sur notre territoire soit en travaillant sur la mise en relation entre chercheurs d'emplois et entreprises installées.

Cette dernière mission revient au Relais emploi auquel nous consacrons des moyens humains et des conditions d'accueil pour que chacun puisse trouver une solution à sa recherche.

JEAN-PAUL PAVILLON

Maire, Vice-président d'Angers Loire Métropole

CÉ l'info

est un journal d'informations municipales

réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact : 7 rue Charles de Gaulle - 49130 Les Ponts-de-Cé

www.lespontsdece.fr - celinfo@ville-lespontsdece.fr - Tél. 02 41 79 75 75

ISSN 2823-4774

Directeur de publication : Jean-Paul Pavillon / **Rédacteur en chef :** Fabrice Villechien / **Rédacteurs :** Charlotte Lair, Charlotte Oger. / **Création & mise en page :** **STUDIO RICOM** www.studioricom.com / **Crédits photos :** Ville des

Ponts-de-Cé sauf mention / **Distribution :** Étudiants Ponts-de-Céais

Impression : Imprimerie Convivence - 49 000 ECOUFLANT

Imprimé avec encres végétales



UN RELAIS EMPLOI POUR LES HABITANTS

POUR FACILITER LA MISE EN RELATION ENTRE ENTREPRISES LOCALES ET DEMANDEURS D'EMPLOI, LA VILLE A CRÉÉ UN RELAIS EMPLOI AU SEIN DU CCAS. CE DISPOSITIF EST DESTINÉ AUX HABITANTS EN RECHERCHE D'EMPLOI, DE FORMATION OU D'INFORMATIONS SUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE.



Présentation du dispositif au club d'entreprises «Bonjour les Ponts-de-Cé».

Aux Ponts-de-Cé, on compte environ un millier d'entreprises dans différents secteurs d'activité et plus de 600 demandeurs d'emploi dont 150 jeunes suivis par la Mission Locale.

Les premières ont des postes à pourvoir tandis que les seconds peinent parfois à trouver un emploi à proximité de leur domicile. Pour répondre à ces différentes problématiques, la Ville a mis en place un relais emploi au sein du Trait d'Union «Nous travaillons en réseau avec le conseiller emploi formation de la Maison Départementale des Solidarités et la Mission Locale, chargée de l'accompagnement des demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans», précise Laurent Nouhaud, responsable du pôle accompagnement social et insertion et du pôle maintien à domicile au CCAS des Ponts-de-Cé.

Le Relais emploi a également tissé des liens de longues dates avec des entreprises de la

commune, comme «Fleurion d'Anjou». Il cherche aussi à développer de nouveaux partenariats avec d'autres entreprises et collabore avec le nouveau club d'entreprises «Bonjour Les Ponts-de-Cé», qui compte une quarantaine d'adhérents. Un afterwork a ainsi été organisé dans les locaux du CCAS en décembre dernier. Le Relais emploi, s'adresse à la fois aux personnes en recherche d'emploi domiciliées sur la commune et aux entreprises qui peuvent communiquer par ce biais leurs offres d'emploi.

Des services ...

Dans le hall d'accueil du CCAS, un espace est dédié à la documentation. Les demandeurs d'emploi peuvent consulter des classeurs où sont regroupées des informations sur les métiers et les formations. Une borne interactive permet de consulter des offres d'emploi, ...



L'un des objectifs du mandat pour le développement économique était de créer un lien entre les entreprises implantées sur la commune, en recherche de main d'œuvre, et le Centre communal d'action sociale (CCAS), interlocuteur privilégié pour les personnes en difficulté et souvent en recherche d'emploi. Si la compétence économique est du ressort d'Aldev, agence de développement économique d'Angers Loire Métropole, la Ville et le CCAS œuvrent au quotidien pour les habitants. Pour développer ce lien, nous avons créé un Relais emploi au sein du CCAS, qui mobilise deux personnes dont une à mi-temps. La création du club d'entreprises «Bonjour Les Ponts-de-Cé» il y a quelques mois devrait faciliter cette mise en relation entre les entreprises locales et les demandeurs d'emploi habitant sur la commune.

JEAN-PHILIPPE VIGNER,
adjoint à l'aménagement et au
développement économique



... des sites internet dédiés aux métiers, à la formation, à l'orientation professionnelle et aussi de regarder des témoignages vidéos et des reportages dans des entreprises pour découvrir différents métiers : auxiliaire de vie et agent administratif, par exemple.

Parmi les secteurs en tension actuellement, on peut citer l'horticulture et la viticulture pour des emplois saisonniers, la restauration, le BTP, l'industrie et en particulier les métiers de soudeur, chaudronnier et conducteur de ligne (responsable d'une ligne de fabrication, de production ou de conditionnement). Un espace avec trois ordinateurs offre la possibilité de rédiger un *curriculum vitae* (CV), une lettre de motivation et d'avoir accès à internet pour faire des recherches plus précises.

... et des activités variées

Le relais emploi organise toute l'année des ateliers pour rédiger un CV et une lettre de motivation, préparer un entretien d'embauche et des actions d'insertion. «Nous proposons un atelier de sophrologie pour apprendre à se relaxer avant et pendant un entretien d'embauche, un autre autour de la créativité avec des activités artistiques qui permettent de favoriser l'expression manuelle et orale à travers des productions, des échanges de savoirs. Il y a également un atelier intitulé « Mieux se connaître pour avancer » qui aborde l'image, la confiance en soi, et la communication



Atelier créatif pour encourager l'expression manuelle.

avec l'autre. Si on est introverti, on peut se demander si c'est une bonne idée de travailler dans les métiers du lien et, en même temps, ce type d'atelier peut permettre de lever une timidité. Dans tous les cas, cela permet de construire un parcours professionnel le plus en phase avec sa personnalité», développe Laurent Nouhaud. Entre janvier et juin 2023, 33 personnes sont venues au Relais emploi.

Plus de la moitié n'ont pas le permis de conduire et ont un niveau CAP ou BEP. Ils ont connu le dispositif via le bouche-à-oreille, la mission locale ou les référents sociaux de différentes institutions. Si vous avez un projet de reconversion, si vous êtes en recherche d'emploi ou de formation, n'hésitez pas à demander soutien et conseils aux animateurs du relais emploi.

Pour en savoir plus

Ouvert sur rendez-vous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et sans rendez-vous les mardis matins de 9h à 12h30. Trait d'Union Centre communal d'action sociale 45 rue Abel Boutin-Desvignes
Tél. : 02 41 79 75 72
relais.emploi@ville-lespontsdece.fr



Forum job d'été à Athlétis.



33 Personnes

âgées entre 28 et 68 ans sont venues
au Relais emploi entre janvier et juin 2023

JOB D'ÉTÉ, UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Le Relais emploi sera présent au forum Jobs d'été jeudi 22 février 2024 de 12h à 19h, salle Athlétis. Cette journée spécialement dédiée aux jeunes qui recherchent des jobs d'été est organisée par la mairie et l'Info jeunes. L'occasion pour les lycéens et les étudiants de trouver un emploi saisonnier pendant les vacances d'été pour gagner un peu d'argent, acquérir une expérience professionnelle et développer des compétences et des réseaux professionnels. Des offres seront à consulter sur place et les jeunes auront également la possibilité de rencontrer directement des recruteurs qui recevront les candidats en entretien. Il est conseillé de préparer un minimum sa venue : soigner sa présentation, apporter plusieurs CV et se préparer aux entretiens, avec par exemple l'aide du réseau Info Jeunes ou le relais emploi.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Quentin Brunet (Animateur Info Jeunes)
02 41 79 75 72 / pjj@ville-lespontsdece.fr

DES ZONES DÉDIÉES AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

LORS DE LA SÉANCE DU 30 JANVIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DÉFINIES PAR LA COMMUNE APRÈS CONCERTATION AUPRÈS DES HABITANTS. VOICI QUELQUES POINTS À RETENIR SUR CE DISPOSITIF.



Pose d'ombrières photovoltaïques sur un parking du complexe Athlétique.

des potentiels du territoire concerné et de la puissance des projets d'énergies renouvelables déjà installés.

A QUOI VONT-ELLES SERVIR ?

Ces zones offrent des avantages aux porteurs de projets, qui bénéficient de procédures simplifiées et accélérées pour l'instruction des demandes d'autorisation, la réalisation des enquêtes publiques, et le raccordement au réseau. Elles devraient par ailleurs permettre aux communes de bénéficier d'un soutien financier pour réaliser des études préalables. Elles seront intégrées aux différents documents d'urbanisme (SCoT - PLUi).

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Dans le cadre de la loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite loi APER) du 10/03/2023, la Ville a défini, avec le soutien d'Angers Loire Métropole, des zones d'accélération pour des déploiements d'énergies renouvelables (ZAENR). L'objectif de ce dispositif est de faciliter et coordonner la programmation et le suivi du développement des énergies renouvelables. Pour rappel, il existe 5 grandes familles : l'énergie éolienne (terrestre et en mer), l'énergie solaire (photovoltaïque, thermique et thermodynamique), la biomasse (bois-

énergie, déchets), l'énergie hydraulique et la géothermie. Ces zones sont déterminées pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables, en fonction

COMBIEN DE ZONES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES DANS LA COMMUNE ?

Cinq zones d'accélération pour les projets des énergies renouvelables ont été identifiées pour trois sources différentes : le bois énergie, la géothermie et le solaire avec trois types d'installations photovoltaïques (ombrières de parking, en toiture ou au sol). Pour les projets en cours, on peut citer le chauffage par géothermie pour plusieurs bâtiments municipaux que sont la salle Emstal, le centre culturel Vincent-Malandrin, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, le groupe scolaire Raymond- Renard et l'Hôtel de Ville. Pour le solaire, la Ville a déjà choisi d'implanter sur son territoire une centrale photovoltaïque, en activité depuis 2019, et d'installer actuellement des ombrières solaires sur trois sites représentant une surface de 4 500 m². La commune étant située dans la vallée de la Loire, classée Natura 2000 et inscrite au patrimoine mondial par l'Unesco, il n'y aura pas de zone pour l'éolien.



6

**ZONES D'ACCÉLÉRATION
POUR DES PROJETS
D'ÉNERGIES RENOUVELABLES**



SÉANCE 30 JANV. 2024

CHARTRE DE COOPÉRATION ENTRE LES BÉNÉVOLES ET LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque accueille de façon régulière une équipe de bénévoles pour contribuer au fonctionnement de ses animations et s'occuper du Repair café. Afin de reconnaître cette participation des citoyens, les élus.es ont adopté une charte de coopération dont l'objectif est de formaliser la collaboration entre l'équipe de professionnels et les bénévoles, de définir les droits et devoirs des personnes bénévoles et de préciser les conditions dans lesquelles les bénévoles exercent leur action volontaire.

SOUTIEN FINANCIER AU DISPOSITIF SAVOIR ROULER À VÉLO

Dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives initié par le gouvernement, les écoles Raymond-Renard, Jacques-Prévert et Raoul-Corbin organisent un cycle de formation **Savoir Roler à vélo** à destination des élèves de CM1 et de CM2. Une session de 8 séances est dispensée par une éducatrice de l'association *Place au vélo* afin de permettre un apprentissage de la mobilité à vélo et de favoriser l'autonomie des enfants à l'occasion de leurs déplacements à vélo. Le coût total de la formation s'élève à 1 600 € par classe correspondant à dix heures de pratique par élève. L'Agence nationale du sport finance l'action à hauteur de 800 € par classe, le programme Génération Vélo participe à hauteur de 400 € par classe et la municipalité contribue à hauteur de 1 200 €.

CONVENTION DE PARTICIPATION FORFAITAIRE RÉCIPROQUE AVEC TRELAZÉ POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les villes des Ponts-de-Cé et de Trélazé accueillent respectivement des enfants qui sont scolarisés sur leur territoire et qui bénéficient du service de restauration collective. Dans le cadre d'une convention, la Ville de Trélazé facturera cette année 3,90 € les repas servis aux élèves ponts-de-céais et la ville des Ponts-de-Cé facturera, quant à elle, 4,84 € les repas servis aux élèves trélazéens.

FINANCEMENT D'UN PROJET DE CLASSE DÉCOUVERTE DE L'ÉCOLE ANDRÉ-MALRAUX

La Ville participe au financement du projet de classe découverte de l'école André-Malraux qui doit se dérouler du 27 au 31 mai à Talmont Saint Hilaire (85). Il concerne 43 enfants de CM1 et CM2 qui sont tous éligibles au financement municipal. Le budget prévisionnel du séjour est de 13 545,90 € et le montant de la subvention municipale s'élève à 3 870 €.

ET À L'ÉCOLE RAOUL-CORBIN

Un projet de classe découverte de l'école Raoul-Corbin doit se dérouler du 13 au 15 mars au centre Joseph-Bouessé à Mûrs-Erigné. Il concerne 59 enfants de CP/CE1, CE1/CE2, CM1/CM2 tous éligibles au financement municipal. Le montant de la subvention municipale s'élève à 3 324,50 € pour un budget prévisionnel du séjour de 9 973,50 €.

PROCHAIN CAFÉ CITOYENS

Samedi 2 mars / quartier de Sorges / Place de l'église / de 10h30 à 12h.

Samedi 6 avril / quartier de l'île Saint-Aubin / Place Leclerc / de 10h30 à 12h.



COLLECTE DÉPARTEMENTALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 AVRIL PROCHAINS AURA LIEU LA COLLECTE DE PRINTEMPS DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DE MAINE-ET-LOIRE DANS LE MAGASIN INTERMARCHÉ DES PONTS-DE-CÉ.

De 8h30 à 19h30, cette collecte sera faite de manière dématérialisée, pour faciliter les choix en approvisionnements et la gestion des stocks pour toute la filière de la Banque Alimentaire. L'équipe de bénévoles mobilisée sur ces 2 journées distribuera aux clients des coupons à présenter en caisse, avec les autres achats, en indiquant le montant qu'ils souhaitent donner. Les sommes collectées permettront de commander des denrées alimentaires dans ce magasin.

Les 2 dernières collectes, en avril et novembre 2023, ont permis de collecter plus de 5 000 € et ainsi de commander plusieurs palettes de conserves de légumes et de produits laitiers.

Si vous souhaitez participer en tant que bénévole à cette collecte, veuillez contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 02 41 79 75 72 ou par courriel : ccas@ville-lespontsdece.fr.

REMISE EN FORME POUR LES SENIORS

Pour sortir de l'hiver, le CCAS vous a concocté un programme de remise en forme. En mars, retrouvez les différentes propositions à destination des séniors. Le 12 mars, salle Emstal à 15h, assistez gratuitement à une conférence sur la prévention des chutes. Organisée par Kiné Ouest Prévention, cette conférence sera suivie de 12 ateliers de prévention. L'inscription à ces ateliers se fera ce jour-là.

Enfin, chaque année, Siel Bleu vous propose un atelier « Prévention Santé ». Le lundi après-midi de 13h45 à 14h45 au Centre Culturel Vincent-Malandrin, avec un cours de gym adapté aux séniors. Il reste encore des places.

Contact : 02 41 79 75 72.

L'ÉCO GESTE DU MOIS

Pour éliminer la présence des déchets au bord des routes, un éco-geste facile à faire : la mise en place d'une petite poubelle (un petit sac) dans sa voiture de travail ou personnelle pour déposer tous les déchets d'emballage divers, bouteilles ou restes de grignotage, fruits, biscuits... et en fin de semaine, on vide sa poubelle, en triant, dans les poubelles de la maison.



LAISSEZ-VOUS TENTER PAR LE COMPOSTAGE !

LE COMPOSTAGE, C'EST LA TRANSFORMATION DES DÉCHETS ORGANIQUES PAR LES MICRO-ORGANISMES DU SOL (BACTÉRIES, CHAMPIGNONS,...) ET LA FAUNE (VERS, CLOPORTES...) EN PRÉSENCE D'EAU ET D'OXYGÈNE.

Ce processus biologique conduit, après quelques mois de maturation, à un produit comparable au terreau appelé compost. Ce dernier permet de nourrir nos plantes de façon naturelle et de rendre à la nature ce qu'on lui a pris. La pratique du compostage est un moyen de réduire efficacement sa production de déchets (30 % de nos déchets sont compostables).



Les déchets biodégradables sont majoritairement humides (épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés coupés en morceaux, marc de café avec filtre, sachets de thé et tisanes, tonte de gazon en petite quantité...), il faut donc compenser cette teneur en eau en y ajoutant de la matière sèche ou carbonée (papier essuie-tout et serviettes en papier, boîtes à œufs en carton déchirées, feuilles mortes, petites tailles...).

Après plusieurs mois, votre compost peut être utilisé de manières différentes suivant son temps de maturation.

- 3 à 6 mois > le paillage
Étendu au pied des arbustes, le jeune compost maintient l'humidité et protège le sol des mauvaises herbes.
- 7 à 8 mois > le mulching
Épandu sur le sol à l'automne, le compost est enfoui au printemps après maturité.
- 10 à 12 mois > l'amendement

Après un an de maturation, le compost est bien assaini. Il a l'aspect et l'odeur du terreau. C'est le meilleur engrais qui soit pour vos plantes et il est gratuit ! Il peut être utilisé :

- Pour rempoter : mélangé à de la terre (50 % compost / 50 % terre) ou bien avec du sable (1/3 compost - 1/3 terre - 1/3 sable)
- Pour semer ou pour planter

Si vous êtes intéressé(e) par la démarche, Angers Loire Métropole met à votre disposition gratuitement des composteurs individuels de 345 litres. Pour cela, il suffit de vous inscrire au 02 41 05 54 00 ou grâce au formulaire disponible sur le site internet d'Angers Loire Métropole. Votre composteur sera à retirer directement auprès de la mairie.

NAISSANCES

DÉCEMBRE 2023

- 19** Alban RETAILLEAU
- 26** Diane VINSONNEAU
- 29** Victoire DAVID

JANVIER 2024

- 02** Adèle JANNOT
- 14** Gaëlle FEUVRIER
- 15** Olivier VALLOS
- 16** Liselaure PINIER
- 18** Basile CHÊNEAU

MARIAGES

DÉCEMBRE 2023

- 23** Véronique MARCHAND / Patrice ROBIN

JANVIER 2024

- 20** Marie SERGENT / Benjamin DIGUE
- 20** Patricia GUILLOT / Olivier PORTET

DÉCÈS

DÉCEMBRE 2023

- 08** Joël SIMON
- 12** Armand SALAÛN
- 24** Charles DELORLIER
- 29** Marie-Hélène PORTAIS
- 29** Fabien THARREAU
- 31** Jean-André SCALBERT

JANVIER 2024

- 03** Madeleine FRÈRE née MÉNARD
- 03** Dominique NORMAND
- 09** Maurice GUITTONNEAU
- 14** Joseph COCHARD
- 18** Irene ARMBRUST née ASTRAUSKAS
- 22** Madeleine LE HEN née ROUILLÈRE
- 23** Gérard VANDENBROEK
- 25** Bella LE DIVELLEC

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

IL EST D'ORES ET DÉJÀ POSSIBLE, POUR LES ENFANTS NÉS EN 2021 OU LES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE, DE PROCÉDER AUX INSCRIPTIONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA VILLE.



Pour cela, il faudra compléter le formulaire d'inscription scolaire sur l'Espace citoyens (rubrique : vos démarches en ligne / éducation / première inscription scolaire 2024-2025) accompagné des pièces justificatives ou télécharger et compléter le dossier (rubrique : infos pratiques / inscriptions scolaires / inscriptions).

Le dossier sera à retourner accompagné des pièces justificatives par courriel ou directement au service éducation. La ville des Ponts-de-Cé met à disposition des familles une restauration scolaire, un accueil périscolaire le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30, une étude surveillée le soir pour les élèves des écoles élémentaires et des temps d'activités périscolaires (TAP). Renseignements : 02 41 79 74 92 - education@ville-lespontsdece.fr

INAUGURATION DU NOUVEAU SKATEPARK



Beaucoup de jeunes ponts-de-céais se sont déjà appropriés le site au complexe sportif François-Bernard mais l'inauguration officielle du nouveau skatepark aura lieu le samedi 6 avril de 10 h à 18 h avec de nombreuses animations. Une journée, organisée par les services jeunesse et culture, qui se veut festive et ouverte à tous avec des ateliers, des contests, des démonstrations, une animation DJ, un show hip-hop... Bref, de quoi passer une belle journée. Gratuit.

DES FORMATIONS POUR MIEUX ENCADRER LES JEUNES PONTS-DE-CÉAIS



Le samedi 20 janvier, pour la 10^{ème} année consécutive, l'ensemble des ATSEM, des animateurs et les référents périscolaires de la Ville participaient à une journée de formation. Cela représente 55 personnes. Cette année le planning familial est intervenu pour former les agents sur « le consentement, l'intimité et le rapport au corps » et l'association ACVS 49 sur le harcèlement. Ces 2 ateliers ont permis aux animateurs et aux ATSEM d'acquérir des outils pour pouvoir mieux répondre aux besoins des enfants et développer leurs compétences dans ces 2 domaines. Chaque année, les professionnels de l'enfance de la Ville partagent leurs expériences et leurs savoir-faire et se forment à de nouvelles techniques d'animation, dans le souci de toujours mieux répondre aux besoins des enfants qu'ils ont en charge.

LES TRAVAUX DE LA PASSERELLE AU-DESSUS DE L'A87 ONT DÉBUTÉ

Ils étaient attendus depuis un certain temps mais c'est devenu une réalité depuis fin janvier, les travaux d'installation de la passerelle vélo au-dessus de l'autoroute ont débuté.



C'est l'un des points noirs de la sécurité de déplacement à deux roues (et piétons) sur la Ville, la traversée du pont enjambant l'autoroute A87 nécessitait un aménagement pérenne. Les travaux préparatoires à la pose de la future passerelle ont débuté fin janvier, ils dureront 6 mois environ pour un coût global d'1,5M € ht dont 524 000€ de subventions de l'État et du Département, le reste étant à la charge d'Angers Loire Métropole dans le cadre du plan vélo. Ce nouvel aménagement prendra la forme d'un encorbellement (une double passerelle de part et d'autre du pont) pour permettre le franchissement de l'autoroute en sécurité. Il permettra aussi d'assurer la continuité des deux roues sur l'axe Est-Ouest (Saint Gemmes-sur-Loire / Trélazé).



LE CHEMIN DES GRANDES MAISONS DE NOUVEAU ACCESSIBLE

LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES GRANDES MAISONS VIENT DE S'ACHEVER. UNE SECONDE PHASE DEVRAIT DÉBUTER PROCHAINEMENT.

Afin de favoriser les déplacements doux tout en sécurisant les différents modes de transport, la Ville a décidé d'aménager le chemin des Grandes Maisons, axe routier reliant la rue David d'Angers au campus de Pouillé.

Les travaux consistent en un élargissement du chemin, après enfouissement des réseaux, la création d'une voie verte dédiée aux vélos et aux piétons et d'une noue paysagère arborée, dispositif favorisant l'écoulement des eaux pluviales. La première phase, aujourd'hui terminée, a concerné la partie nord du chemin, au niveau de la rue David d'Angers et jusqu'à la rue Julien-Gracq. La seconde phase portera sur la portion entre la rue Julien-Gracq, à proximité de la zone d'aménagement concerté des Grandes Maisons, et le campus de Pouillé. Les travaux d'enfouissement des réseaux devraient démarrer d'ici à 2025 et l'aménagement à suivre.

Vie ASSOCIATIVE

LA FONTAINE AUX ÂNES : REFUGE LPO, LIEU DE PRÉSERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Cette reconnaissance de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) est essentielle pour chaque bénévole de l'association engagé dans le respect de la nature et des animaux. L'association véhicule ces valeurs au quotidien avec tous les publics, petits et grands que nous accueillons aux côtés des ânes.

A l'heure du changement climatique, il est essentiel que ces valeurs soient au cœur de l'éducation des enfants.

Nous avons la chance de côtoyer, chaque jour, cette nature exceptionnelle, aussi notre engagement est total afin de développer les bonnes pratiques au service de la nature. Si vous souhaitez rejoindre La Fontaine aux Ânes en tant que bénévole, de nombreuses activités vous seront proposées en fonction de vos disponibilités pour découvrir l'univers de l'âne.



Contact : 06 76 68 81 11 - lafontaineauxanes49@gmail.com - www.lafontaineauxanes.sitew.com

UN BAL FOLK LE 30 MARS



Le comité des festivités innove cette année en organisant un bal folk ouvert à tous le 30 mars à 20 h, salle Emstal. Tarif : 8 € pour les adultes (gratuit pour les - de 12 ans). N'hésitez pas à venir découvrir cette nouvelle animation, même si vous ne savez pas danser (vous apprendrez vite et dans la bonne humeur). Une initiation gratuite aux danses est organisée ce même jour entre 18h et 19h. Ce bal sera animé par deux groupes locaux : «Bals et soufflets» et «Cie des Ponts-de-Cé et Oléane» de Mûrs-Erigné. Bar et crêpes sur place.

Contact : 07 67 64 06 64

LES ANCIENS COMBATTANTS SE RETROUVENT



Samedi 20 janvier, les adhérents de l'Union Nationale des combattants, section Les Ponts-de-Cé, se sont réunis pour leur traditionnelle galette des rois. Ce moment d'amitié annuel est un rendez-vous que nos anciens ne sauraient manquer. Après l'assemblée générale du 6 janvier, la galette ouvre les activités de la section pour la nouvelle année.

Tous les anciens combattants, quelque soit le conflit auquel ils ont participé, sont cordialement invités à la salle du cloître Saint-Maurille à 15h. Le prochain rendez-vous est fixé au vendredi 1^{er} mars 2024.

Contact : M. Genu Xavier - Président de l'UNC
Les Ponts de Cé – 06 83 54 61 64

ZOOM SUR

LES R'FULÉENS AU PROFIT DES ENFANTS DE LA VALLÉE DE L'OURIKA

LE VENDREDI 29 MARS ET LE SAMEDI 30 MARS À 20H30 AU THÉÂTRE DES DAMES, LA TROUPE DES R'FULÉENS JOUERA LA PIÈCE « UN AIR DE FAMILLE », UNE COMÉDIE D'AGNÈS JAOUI ET JEAN-PIERRE BACRI.



Cette pièce sera jouée au profit de l'association OURIKA SOLIDAIRE qui œuvre pour ouvrir des activités périscolaires dans le village marocain de Tnine-Ourika aux enfants et aux jeunes en situation de handicap (<http://ourikasolidaire.canalblog.com>). Réservation : chèque à l'ordre de l'association Ourika Solidaire à l'adresse : 4 rue de la Libération, 49130 Les Ponts-de-Cé, en précisant le jour de la représentation ou en direct avec le lien : <https://rculeens.wixsite.com/theatre-angers/billetterie> (ou bien, <https://www.billetweb.fr/pro/unairdefamille>, en cas de difficulté).

Tarif : 12 € (tarif réduit à 8 €).

CONCERT À L'ÉGLISE SAINT-AUBIN



La Cie lyrique Musartis présente un concert d'oratorio de Félix Mendelson avec les solistes et chœurs de la compagnie Musartis. Au piano sera présente Béatrice Hindley et à la direction vocale Anne-Léa Savourat.

Samedi 23 mars à 20h30, église Saint-Aubin (libre participation aux frais).

Renseignements et réservations :
02 41 69 13 51 - www.musartis.fr.



ENVIE DE JOUER AU MÖLKKY TOUTE L'ANNÉE ? C'EST POSSIBLE !

Tous les mercredis de 18h à 21h. Tout niveau et tout âge.

Organisation des Championnats de France des clubs les 30-31 mars 2024 au boudodrome du complexe sportif François-Bernard.

Contact : molkky.club.anjou@gmail.com
Actualités : facebook.com/MolkkyClubAnjou

Accès gratuit au public
Buvette et restauration sur place.

PIERRE DAGORN, PORTE-PAROLE DES CLUBS SPORTIFS LOCAUX

EN PLUS DE SES FONCTIONS DE PRÉSIDENT DE L'ASPC CYCLO, PIERRE DAGORN, PRATIQUEANT RÉGULIER DE CYCLOTOURISME, EXERCE DEPUIS LE MOIS DE JANVIER LA PRÉSIDENTE DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS.



Pierre Dagorn connaît bien les circuits à vélo du département. Et pour cause, il pratique depuis 25 ans le cyclotourisme.

C'est en 1999, alors qu'il est professeur de technologie au collège Saint-Laud, qu'il adhère à l'ASPC Cyclo. Il devient secrétaire de cette association créée en 1973 par un groupe d'amateurs de vélo et il en est président depuis 2019.

L'ASPC Cyclo, troisième club de cyclotourisme du département avec 120 adhérents, propose toute l'année le dimanche des sorties avec trois itinéraires : 60, 80 ou 100 km. «*Environ 200 circuits de cyclotourisme sont possibles : on trouve des pentes dans le Layon et du plat dans le Beaugeois. Le choix varie en fonction des saisons*», précise-t-il. En plus des escapades dominicales, le club organise différents événements : une rencontre début mai au lac

de Maine en partenariat avec l'association Vaincre la mucoviscidose, un parcours de 200 km en juin et plusieurs circuits début décembre pour collecter des fonds pour le Téléthon. Grâce au soutien financier du comité départemental olympique et sportif du Maine-et-Loire (CDOS 49) et du comité départemental du cyclotourisme du Maine-et-Loire, l'ASPC Cyclo forme gratuitement ses adhérents aux premiers secours.

En janvier dernier, Pierre Dagorn a succédé à Etienne Bremond à la présidence de l'OMS (Office Municipal des Sports). Créée il y a une dizaine d'années, cette association a pour mission principale d'assurer le lien entre les sportifs, les responsables des clubs locaux et la municipalité. Aux Ponts-de-Cé, on

compte en effet plus de 3 000 sportifs répartis dans 25 associations, qu'elles soient scolaires ou fédérales. Pierre Dagorn entend poursuivre les actions mises en place par son prédécesseur, fondateur de l'office. Parmi elles, la prévention des risques cardiovasculaires chez les sportifs âgés de 40 ans et plus.

Grâce à un partenariat avec le service de médecine du sport du CHU d'Angers, les licenciés des clubs pont-de-céais bénéficient d'une visite de contrôle gratuite au centre médico-sportif, situé dans le quartier de La Chesnaie. «*Près de 180 consultations ont été réalisées de juin à décembre 2023. Une personne sur dix a été orientée vers une consultation spécialisée*», note Pierre Dagorn.

Autre action menée depuis plusieurs années : la journée sportive des enfants (anciennement Sport à l'école), qui a réuni l'année dernière environ 200 participants. La prochaine édition aura lieu mardi 30 avril, pendant les vacances scolaires, au complexe sportif François-Bernard.

L'OMS assure le lien entre les sportifs, les responsables des clubs et la Ville.

MOT DE LA MAJORITÉ

Un budget responsable

Dès son arrivée dans le département, nous avons invité le nouveau préfet à venir visiter notre Ville. Le but de cette invitation est de présenter les dossiers qui relèvent soit directement de l'État, soit d'une aide ou d'un soutien de l'État. Monsieur le préfet a répondu favorablement à notre invitation et a passé plusieurs heures dans notre ville le 1^{er} février dernier.

Ce fut pour nous l'occasion d'aborder plusieurs sujets : La sécurité publique et notamment les incendies de véhicules que nous subissons depuis plusieurs mois, nous avons aussi parlé de l'installation de nouvelles caméras pour lesquelles nous avons délibéré lors du dernier conseil municipal. Nous avons bien conscience que ces caméras de résoudront pas tous nos problèmes mais elles peuvent contribuer à la résolution d'affaires et c'est une demande forte des forces de police et d'une partie de la population.

Nous sommes également allés sur le site des anciennes fonderies de l'Authion, véritable verrou au cœur de notre Ville depuis plus de 15 ans maintenant. Ce lieu, ouvert à tous les vents est devenu dangereux. Régulièrement squatté, désormais désossé, ce site pollué n'appartient pas à la Ville ce qui limite fortement notre capacité d'action. Les acheteurs potentiels se sont tous inquiétés des coûts de dépollution sans qu'une réponse claire leur soit apportée. S'agissant d'un lieu privé, l'État n'a également que peu de pouvoir mais de nouvelles sources de financement de la dépollution pourraient aider à la résolution du problème. Une étude sur la dépollution est actuellement en cours.

Notre visite nous a également permis de présenter le développement de la zone de Moulin-Marcille et du futur quartier des Hauts-de-Loire. Enfin, nous avons souhaité finir cette présentation en allant au cœur du quartier de La Chesnaie et notamment dans la galerie marchande pour évoquer plusieurs sujets que nous avons eu l'occasion d'aborder la semaine précédente avec monsieur le procureur de la république et la police nationale à l'occasion d'un conseil local de prévention de la délinquance.

Mais au-delà de ces aspects locaux, le maire a souhaité évoquer avec le préfet le rôle de l'État en général auprès des collectivités locales et des élus locaux.

Les collectivités ont besoin d'être soutenues dans leurs actions. D'abord financièrement et cet appel a été entendu car notre Ville ait été la première du département à bénéficier du Fond Vert, en l'occurrence pour le déploiement de notre boucle géothermique qui doit bientôt alimenter plusieurs bâtiments communaux situés sur l'île du château.

Une aide financière mais pas que. Nous attendons aussi que l'État soit un facilitateur de nos projets, qu'il allège les procédures, qu'il libère des contraintes et qu'il accorde une plus grande confiance aux élus locaux qui connaissent bien leur territoire. Nous attendons beaucoup d'une véritable simplification administrative.

Au bilan, une visite positive qui a permis à Monsieur le préfet de mieux connaître notre territoire et ainsi de pouvoir répondre plus facilement à nos sollicitations.

Les élus.es de la majorité municipale

L'ÉLU DE L'OPPOSITION

Aux Ponts-de-Cé comme ailleurs, que les pollueurs soient les payeurs

Fin 2023, le conseil municipal des Ponts-de-Cé a voté le versement de 76 000 euros à la société Alter Public pour la réalisation d'études préalables à la dépollution du site des anciennes Fonderies de l'Authion. Leur fermeture en 2008 s'était soldée, après une lutte courageuse, par le licenciement de tous les salariés. Que la municipalité des Ponts-de-Cé et l'agglomération Angers Loire Métropole envisagent enfin de se pencher sur la question, ce n'est pas trop tôt ! Le site, une vraie verrou sur le quartier St-Aubin, est pollué en profondeur par toutes sortes de produits toxiques, dont l'amiante. Pire, ces bâtiments maintenant sont souvent habités par des familles sans logis, au péril de leur santé et de leur sécurité.

Face à un tel scandale, c'est aux anciens patrons (notamment Valfond et UBS) que les factures de la dépollution (estimée à des millions d'euros) et des études préparatoires doivent être présentées, pas à la collectivité.

L'irresponsabilité sociale et environnementale des grands patrons est flagrante, bien au-delà des Ponts-de-Cé. L'air, les sols, notre alimentation elle-même : tout est pollué par la recherche du profit. Pour que Total et compagnie cessent de nuire, il faudra les exproprier.

Aux travailleurs de renverser le capitalisme et de prendre les commandes de la société. Sinon, vivre dans une société respectueuse de l'environnement et des humains restera une utopie.

Didier Lizé / élu « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »

contact : didier.lize@wanadoo.fr

Contact : didier.lize@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.ES

► Jean-Paul PAVILLON

Maire

Judi : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

► Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture
Vendredi après-midi : sur RDV.

► Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme
Mardi : 17h - 18h sur RDV.

► Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines
Judi après-midi : sur RDV.

► Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique
Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

► Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique
Judi : 10h - 12h sur RDV.

► René RAVELEAU

Adjoint aux sports et loisirs
Mardi : 8h30 - 10h30
sur RDV.

► Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse
Lundi : 10h - 12h
sur RDV.

Mes RENDEZ-VOUS



EXPOSITION ART STAFF STREET ART & MÉTIERS D'ART

Rive d'Arts

Du 2 mars au 14 avril

NOS EXPOSITIONS

A RIVE D'ARTS

EXPOSITION LA
SÉRÉNITÉ DU DÉSORDRE
DE RENÉ BARREAU
GRAPHISME, DÉCOUPAGE,
INSTALLATION
JUSQU'AU 25 FÉVRIER

FÉVRIER

DU 26 FÉVRIER AU 22 MARS

MADE IN ANGERS
VISITES D'ENTREPRISES
Programme sur www.madeinangers.fr

Mercredi 28

TOILE AUX HISTOIRES
10h30 dès 3 ans et 15h dès 6 ans
Médiathèque

MARS

Vendredi 1^{er}

HAPPY APPLI
15h dès 8 ans
Médiathèque

Vendredi 1^{er}

VERNISSAGE EXPOSITION
ART STAFF - STREET ART
& MÉTIERS D'ART
18h30
Rive d'Arts

Samedi 2

REPAIR CAFÉ
10h à 12h30
Médiathèque

Samedi 2

CAFÉ CITOYENS
10h30 à 12h
Quartier de Sorges / Place de l'église

Du mardi 5 au vendredi 8

FESTIVAL ÇA CHAUFFE
THÉÂTRE / MUSIQUE / DANSE
Programme sur
www.festival-chauffe.fr
Théâtre des Dames

Mercredi 6

LES APRÈM'JEUX / TOUT PUBLIC
14h30 à 17h30
Médiathèque

Samedi 9

CONCOURS DE BELOTE DU
COMITÉ SAINT-MAURILLE
14h
Salle de la Chesnaie

Mardi 12

CONFÉRENCE
PRÉVENTION DES CHUTES
15h
Salle Emstal

Mercredi 13

ATELIERS AIDANTS
UN TEMPS POUR MOI
15h à 17h
Résidence autonomie Les Champs Fleuris

Les 14, 15 et 16 à 20h30

Le 17 à 15h

THÉÂTRE « ON DÎNERA AU LIT »
SORGES THÉÂTRE
Théâtre des Dames

Samedi 16

MALLE POÉTIQUE
PRINTEMPS DES POÈTES
10h30 / dès 4 ans
Médiathèque

Samedi 16

ATELIER SLAM DE POÉSIE
PRINTEMPS DES POÈTES
13h30 à 17h30 / dès 15 ans
Médiathèque

Les 21, 22 et 23 à 20h30
Le 24 à 15h

THÉÂTRE « ON DÎNERA AU LIT »
SORGES THÉÂTRE
Théâtre des Dames

Vendredi 22

PARTAGE D'EXPÉRIENCES DE
NEW-YORK AU PONTS-DE-CÉ
La Timbale

Samedi 23

TERRE DE JEUX
9h à 12h30
Athlétis

Samedi 23

CAUSE TOUJOURS / SPÉCIAL BD
14h30
Médiathèque

Samedi 23

CONCERT D'ORATORIO
CIE MUSARTIS
20h30
Église Saint-aubin

Jeudi 28

CONSEIL MUNICIPAL
19h
Hôtel de Ville

Vendredi 29

SPECTACLE CIRQUE / MIR
CIE BARKS
18h30 / dès 6 ans
Centre culturel Jean-Carmet / Mûrs Erigné

Vendredi 29 et samedi 30

THÉÂTRE UN AIR DE FAMILLE
CIE LES R'CULEËNS
20h30
Théâtre des Dames

Samedi 30

INITIATION AUX DANSES à 18h
BAL FOLK à 20h
COMITÉ DES FESTIVITÉS
Salle Emstal

Samedi 20 et dimanche 31

CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE MOLKY DES CLUBS
Complexe sportif François-Bernard

AVRIL

Mercredi 3

ATELIERS AIDANTS
UN TEMPS POUR MOI
15h à 17h
Résidence autonomie Les Champs Fleuris

Vendredi 5

DANSE - INFINITÉ
CIE YVANN ALEXANDRE
20h
Théâtre des Dames

Vendredi 5

CONCOURS DE BELOTE
AAEC HANDBALL
20h (accueil à 19h)
Club house / espace Ligéria

Samedi 6

INAUGURATION DU SKATEPARK
10h à 18h
Tout le programme sur www.lespontsdece.fr

Samedi 6

REPAIR CAFÉ
10h à 12h30
Médiathèque

Samedi 6

CAFÉ CITOYENS / QUARTIER
DE L'ÎLE/SAINT-AUBIN
10h30 à 12h
Place Leclerc

Dimanche 7

UN DIMANCHE À RIVE D'ARTS #4
Rencontres / Ateliers / Animations / Portes
ouvertes / Plus d'infos sur www.lespontsdece.fr

Dimanche 7

CONCERT LES CHŒURS
DE SAINT-MAUR
16h
Eglise Saint-Maurille

MES CONTACTS

- > Hôtel de ville : 02 41 79 75 75
- > Proxim'Cé : 02 41 440 440
- > Police municipale : 02 41 79 75 73
- > Le Trait d'Union (CCAS) :
02 41 79 75 72
- > Maison des associations :
02 41 79 70 67
- > Accueil Culture : 02 41 79 75 94
- > Médiathèque Antoine de
Saint-Exupéry : 02 41 79 76 00
- > Complexe sportif François-Bernard :
02 41 44 86 90



**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
OFFICIELLE DE
VOTRE VILLE
(GRATUIT)**



www.lespontsdece.fr



[villelespontsdece](https://www.facebook.com/villelespontsdece)



[@villepontsdece](https://twitter.com/villepontsdece)

BILLETTERIE CULTURE

Ouverture de l'Accueil culture :

- > Lundi et vendredi
de 14h à 18h
- > Mardi de 14h à 18h30
- > Mercredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h30

Tél. : 02 41 79 75 94

Billetterie en ligne sur
www.lespontsdece.fr

Visitez la résidence services seniors dans le quartier de la Monnaie



Du T1 au T3



Espace bien-être



Restaurant

5 Av. François Mitterrand, 49130 Les Ponts-de-Cé

www.ohactiv.fr • 02 44 10 19 73 • lespontsdece@ohactiv.fr

RIVE D'ARTS

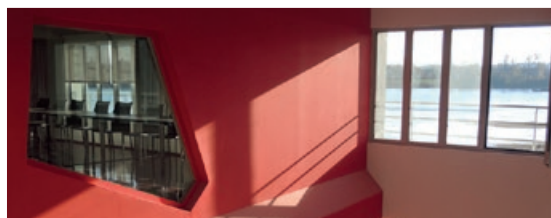
CRÉATION
EN BORD DE LOIRE

C'EST JUSQU'À

400 M2 À LOUER

POUR VOS

ÉVÉNEMENTS PROS & PRIVÉS



INFO & RÉSA

02 41 79 70 67

rivedarts@ville-lespontsdece.fr